

LE

mag

Juillet
2026
n°42



Toute l'actu
EN PAYS loudunais

LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EST EN PLACE

Le magazine de la Communauté de communes du Pays Loudunais

pays-loudunais.fr

PAYS
loudunais

Chères Loudunaises, Chers Loudunais,

Le renouvellement des conseils municipaux et communautaires est une étape importante dans la vie démocratique de nos collectivités.

En mars dernier, vous avez accordé votre confiance à des femmes et des hommes qui s'engagent pour vous dans le développement de nos communes. Ils sont guidés par l'intérêt général, le souci d'une bonne gestion de nos communes et la motivation constante d'œuvrer pour la qualité de vie des habitants du Loudunais. C'est un réel engagement au service de tous !

Le conseil communautaire a lui aussi été renouvelé et nous pouvons poursuivre la mise en œuvre de notre projet de territoire fondé sur quatre enjeux : Booster l'attractivité économique et touristique, Bien vivre en Loudunais, Être acteur de la transition écologique et énergétique, Favoriser la mobilité.

« LE PROJET
DE TERRITOIRE POURSUIT
SON DÉPLOIEMENT
EN VISANT TOUJOURS
LE MÊME OBJECTIF :
OFFRIR AUX LOUDUNAISES
ET LOUDUNAIS UN BASSIN
DE VIE ATTRACTIF
ET DYNAMIQUE. »

L'une de nos priorités a été de consolider les services aux familles. Une première étape sera franchie le 1^{er} septembre prochain avec un service d'accueil des enfants pendant les vacances harmonisé sur l'ensemble du territoire et pour toutes les familles.

Je vous invite à découvrir notre actualité à travers ce nouveau numéro du Mag du Loudunais.

JOËL DAZAS,
Président de la
Communauté
de communes
du Pays
Loudunais



AU SOMMAIRE

3 En bref

4 Le dossier

8 Booster l'attractivité économique du Pays Loudunais

12 Bien vivre en Pays Loudunais

16 Être acteur de la transition écologique et énergétique

Ce numéro est une publication de la Communauté de communes du Pays Loudunais • Impression : MEGATOP, Naintré (86) • Tirage : 15 000 exemplaires. ISSN 3098-145X. Conception graphique : comtogether.fr • Crédits photos : CCPL / @Mairie La Roche-Rigault / @B. Launai / @Chantemerle / @Visuellement / @Yohan Espiau / @AdobeStock / @Freepik • Directeur de la publication : Joël DAZAS • Rédaction : Com Together / CCPL • Imprimé sur du papier PEFC • Distribution : Mairies du Pays Loudunais et MédiaPost (Loudun & Rossay)

Communauté de communes du Pays Loudunais - 2 rue de la Fontaine d'Adam - BP 30004 - 86201 LOUDUN Cedex - Tél. 05 49 22 54 02 - contact@pays-loudunais.fr - pays-loudunais.fr

Ne jetez pas ce document sur la voie publique, mais déposez-le dans un point recyclage papier.

UNE GRANDE FAMILLE À VOTRE SERVICE !

PAYS
loudunais

**Communauté de communes
du Pays Loudunais**

2 rue de la Fontaine d'Adam
BP 30004 • 86201 LOUDUN Cedex
05 49 22 54 02

contact@pays-loudunais.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 13h
et de 13h30 à 17h.

Fermeture de l'accueil le vendredi.

Service Habitat - France Rénov'
05 49 22 54 02

environnement
PAYS loudunais

**Service Prévention
et Gestion des déchets**

05 49 22 54 02

contact-dechets@pays-loudunais.fr

économie
PAYS loudunais

Service Développement économique
05 49 22 54 02

economie@pays-loudunais.fr

**enfance
& jeunesse**
PAYS loudunais

Service Petite enfance

Maison de la Petite Enfance
2, boulevard Loche et Matras
86200 LOUDUN

Relais petite enfance
05 49 98 21 62

Lieu d'Accueil Enfants-Parents
07 87 33 82 68

relais-petite-enfance@pays-loudunais.fr

Guichet unique des familles
05 49 98 85 03

accueilfamilles@pays-loudunais.fr

culture
PAYS loudunais

Service Culture

05 49 22 54 02

culture@pays-loudunais.fr

Service Lecture publique
Médiathèque de Loudun

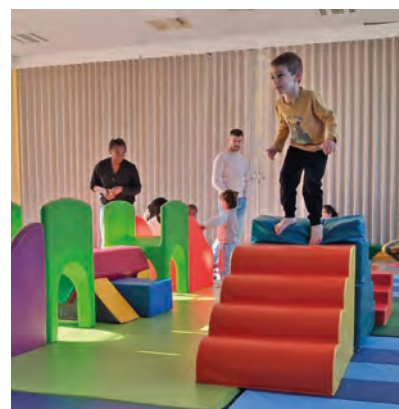
1 place Sainte-Croix • 86200 LOUDUN
05 49 98 30 26

mediatheque.loudun@pays-loudunais.fr

ÇA S'EST PASSÉ ICI, DANS LE LOUDUNNAIS

MAI À VÉLO EN LOUDUNNAIS

L'Office de tourisme du Pays Loudunais et la CCPL ont rejoint la dynamique nationale "Mai à vélo" pour 2026, afin d'encourager la pratique du **vélo sous toutes ses formes**. Deux manifestations ouvertes au grand public ont été organisées, en collaboration avec La Maison du Thouarsais, la CC Thouarsais, l'association AVELO Châtellerauld, les Zigomatiks et de nombreux autres partenaires du territoire.



LES FAMILLES DU LOUDUNNAIS PRÉSENTES À LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

La Semaine de la petite enfance fait désormais partie des grands rendez-vous annuels des familles du Loudunais. La CCPL a initié un **riche programme** en mars lors de cet événement national sur le thème « **Des équilibres** ». Plusieurs activités ont permis de renforcer les liens (une matinée motricité, un goûter) et de favoriser **l'accès à la culture** dès le plus jeune âge (spectacle petite enfance, temps de lecture et de découverte sensorielle). Les différents acteurs jeunesse du territoire (les services communautaires petite enfance et lecture publique, la PMI, le SESSAD-CAMSP, le multi accueil de la ville de Loudun, les assistantes maternelles, le centre de périnatalité) ont également mutualisé leurs énergies lors **d'ateliers ouverts aux familles**.

Cet événement est porté par les Caisses d'allocations familiales.



LA BELLE DYNAMIQUE DE « BIEN SOUS MON TOIT »

La CCPL et le Département de la Vienne ont organisé le 4^e forum de « **Bien sous mon toit** ». Cette journée festive, destinée à informer pour bien vivre dans son logement et bien rénover, a mobilisé **quinze partenaires** avec des stands, des animations, des conférences.

QUAND LES JEUNES SE PASSIONNENT POUR LA LITTÉRATURE...

... cela donne une **15^e édition** réussie pour le **Festival du Livre Jeunesse** en Pays Loudunais. En témoigne l'enthousiasme des **28 classes participantes**, de la maternelle au CM2 (soit près de 630 élèves du territoire !).

14 classes ont pu s'immerger dans le **Prix Renaudot des Benjamins** remis cette année à Pascal Ruter pour son roman "La Tête dans le guidon" aux éditions Didier Jeunesse. La cérémonie de remise, imaginée et animée par la **Compagnie Blast**, a pris la forme d'une émission littéraire adaptée aux enfants, mariant interviews des quatre auteurs en lice, écoute de podcasts réalisés par les élèves et réactions du public en direct.

Les 14 autres classes ont quant à elles découvert l'univers littéraire et graphique de trois autrices et auteurs invités : **Lili la Baleine**, **Julien Béziat** et **Violette Pasques**.

En tout, les élèves et le public des médiathèques du réseau loudunais ont rencontré **sept personnalités littéraires** !

LE NOUVEL EXÉCUTIF

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS LOUDUNNAIS

À la suite des élections municipales de mars dernier et du renouvellement du conseil communautaire le 7 avril 2026, la Communauté de communes a procédé à l'installation de son nouvel exécutif. Cette étape importante marque le début d'un nouveau cycle de gouvernance, au service du territoire.

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Le conseil communautaire a élu son Président, qui assurera la conduite des orientations stratégiques et la représentation de la Communauté de communes.

Il est accompagné de huit Vice-Présidents et d'une élue communautaire déléguée, auxquels ont été confiées des délégations spécifiques afin de piloter les grandes politiques publiques intercommunales. Elles couvrent l'ensemble des compétences de la Communauté de communes (développement économique, aménagement, environnement, services à la population...). Cette organisation vise à renforcer la réactivité et la proximité dans la conduite des projets.

Vous trouverez ci-contre, les noms du Président, des Vice-Présidents et de l'élue déléguée avec le détail de leurs champs d'intervention.

Le Président

JOËL DAZAS
Maire de Loudun



Commission économie et emploi

- Promotion et développement de l'économie locale
- Développement et gestion du foncier des entreprises
- Gestion et valorisation du patrimoine immobilier économique
- Soutien à l'emploi et à l'insertion professionnelle

Les Vice-Présidents

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Urbanisme – Aménagement durable

- Urbanisme (élaboration du PLUI et autres documents d'urbanisme)
- Gestion foncière et commerciale des lotissements
- Gestion de la ressource en eau, des milieux aquatiques (GEMAPI)

Finances – Ressources numériques

- Stratégie financière et fiscale (*prospectives, plan pluriannuel d'investissement, optimisation fiscale...*)
- Ressources numériques (*aménagement numérique, dématérialisation, territoire connecté...*)

ÉDOUARD RENAUD
Maire de Moncontour



LAURENCE MOUSSEAU
1^{ère} adjointe de Loudun



2^e VICE-PRÉSIDENTE

Cohésion sociale et territoriale

- Développement de l'offre de santé et gestion des maisons de santé
- Coordination du contrat local de santé
- Suivi de la gestion déléguée du centre aquatique et soutien aux activités sportives
- Accès aux droits et inclusion numérique
- Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage



**SYLVIE
BARILLOT**
Maire de Saix

3^e VICE-PRÉSIDENTE

Promotion et développement touristique

- Développement de l'offre touristique (*suivi des projets d'aménagement de la Dive, des sentiers de randonnée, accompagnement des communes sur les projets d'intérêt touristique...*)
- Animation de la politique d'accueil et de promotion de l'Office de Tourisme du Pays Loudunais
- Développement de l'activité commerciale touristique
- Valorisation et médiation du patrimoine de pays



**GILLES
ROUX**
2^e adjoint
de Loudun

4^e VICE-PRÉSIDENT

Services aux familles et à la jeunesse

- Déploiement et coordination des politiques familiales et accueil des jeunes enfants (*0-3 ans*)
- Développement et harmonisation des activités périscolaires et extrascolaires
- Déploiement des activités jeunesse sur le territoire
- Suivi des activités scolaires (*ATSEM, transports scolaires...*)
- Soutien aux espaces d'animation de la vie locale



**FRÉDÉRIC
MIGNON**
Maire de
Prinçay

5^e VICE-PRÉSIDENT

Prévention et gestion des déchets

- Gestion des déchets (*collecte, traitement et valorisation des déchets*)
- Déploiement de la nouvelle feuille de route en matière de prévention et gestion des déchets
- Animation et suivi du PLPDMA (*Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés*)
- Soutien au développement de l'économie circulaire



**OLIVIER
BRIAND**
Maire de
Monts-sur-
Guesnes

6^e VICE-PRÉSIDENT

Transitions écologiques et énergétiques

- Développement des énergies renouvelables
- Suivi, animation et évaluation du Plan Climat Air Territorial
- Développement des actions en faveur de la sobriété et la performance des bâtiments
- Gestion forestière et des espaces naturels - Actions en faveur de la biodiversité et des paysages - Soutien et accompagnement à l'agriculture durable



**FRANCIS
QUESNEL**
Maire des
Trois-Moutiers

7^e VICE-PRÉSIDENT

Mobilités et déplacements

- Mise en œuvre du schéma cyclable
- Déploiement du plan de mobilité locale (*transports à la demande, covoiturage, soutien à la mobilité solidaire...*)
- Développement de la mobilité durable et décarbonée
- Suivi du Contrat Opérationnel de Mobilité avec la Région



**ALEXANDRA
BAULIN-
LUMINEAU**
Maire de
Saint-Jean-
de-Sauves

8^e VICE-PRÉSIDENTE

Culture et coopérations internationales

- Déploiement du schéma territorial de lecture publique (développement du réseau des médiathèques, des événements littéraires et culturels)
- Soutien au développement des activités culturelles et artistiques
- Animation des actions de coopération (*jumelages et coopérations internationales*)



**LYSIANE
BERTON**
Maire de
Samarçolles

Élue déléguée aux politiques de l'habitat

- Coordination des politiques du logement (*OPAH-RU, Pacte territorial de l'habitat...*)
- Lutte contre l'habitat vacant
- Politique de rénovation des logements

AGIR EN FAVEUR DE NOTRE DÉVELOPPEMENT ET DE NOTRE CADRE DE VIE

En ce début de mandat, les priorités sont données au déploiement, sur l'ensemble du territoire, des services à la petite enfance et à la jeunesse, à la poursuite du développement touristique, au renforcement des actions en faveur des transitions et à la mise en œuvre des actions du plan de mobilité locale (déploiement du transport à la demande, du covoiturage) pour favoriser l'accès à l'emploi et à tous les services des communes du territoire.

JOËL DAZAS,
Président de
la Communauté
de communes
du Pays
Loudunais



LE BUDGET GLOBAL 2026

UN BUDGET GLOBAL
PRÉVISIONNEL DE
31 634 580 €

en hausse de plus de **22%**
par rapport à l'année dernière
avec la volonté forte d'**investir**
pour notre territoire (le budget
de la section investissement
progresses de près de 62%).

FONCTIONNEMENT
19 818 768 €



CE BUDGET 2026
S'ARTICULE AUTOUR
DE DEUX AXES FORTS,
À L'IMAGE DE NOTRE PROJET
DE TERRITOIRE : STABILISER
NOTRE FONCTIONNEMENT
ET INVESTIR POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DU LOUDUNAIS.



INVESTISSEMENT
11 815 812 €

Gendarmerie
325 000 €

Pépinière
d'entreprises
4 539 589 €

Office de tourisme
589 231 €

Développement économique
845 017 €

Gestion
des déchets
1 348 587 €

Budget
principal
4 168 388 €

RÉPARTITION FINANCIÈRE DES SUBVENTIONS

Pour 2025, la Communauté
de communes du Pays
Loudunais a obtenu

**PRÈS DE
3 MILLIONS**
DE SUBVENTIONS

Ces subventions ont permis
notamment de :

BOOSTER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
avec le Pôle Entreprendre (Pépinière
et Centre d'accueil des entreprises) :

1,4 million d'euros déjà perçus
(État, Région, Syndicat Énergies Vienne)

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

avec le déploiement de la stratégie
et de la marque touristique PLS :

160 000 € (Europe, Région)

SOUTENIR LES SERVICES À LA POPULATION

DONT :

- La santé avec l'étude de faisabilité
et la programmation pour des travaux
d'adaptation et d'extension de la maison
de santé des Trois-Moutiers : **46 240 €**
(Europe, État, Département de la Vienne)
- Le déploiement de la politique enfance-
jeunesse : **504 444 €** (CAF et MSA)
 - La revitalisation du centre-bourg
de Loudun : **107 000 €** (État)

PARTICIPER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

AVEC :

- La sobriété énergétique
des bâtiments communautaires
et des logements privés : **158 000 €**
(État et Syndicat Énergies Vienne)
- La sobriété numérique au travers
du déploiement d'une stratégie
de transformation numérique à l'échelle
communautaire : **12 937 €** (Département)
- L'usage d'une mobilité plus durable :
150 000 € (État)
- Le déploiement de la compétence
Gestion des milieux aquatiques
et prévention des inondations : **44 000 €**
(Région, Département,
Fondation du Patrimoine)

GROUPE D'ACTION LOCALE L'EUROPE ACCOMPAGNE VOS PROJETS

Associations, entrepreneurs, vos projets peuvent
devenir réalité avec l'Europe et le GAL (Groupe
d'Action Locale) Thouarsais-Loudunais.

Si votre projet ou vos projets ont trait à la transition
écologique, les circuits courts, le sport, la culture,
l'attractivité touristique et économique, la revitalisation
des centres-bourgs et centres-villes ou encore les mobilités
durables et solidaires, prenez contact avec le GAL
Thouarsais-Loudunais pour les concrétiser.



CONTACT

Élisa Moreau
05 49 68 16 04
gal@thouars-communaute.fr

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS

Le déclenchement de financements européens contribue
à la création et au développement d'initiatives locales au service
de notre économie et donc de notre quotidien.



Stand de tir
de La Roche-Rigault :
75 000 €

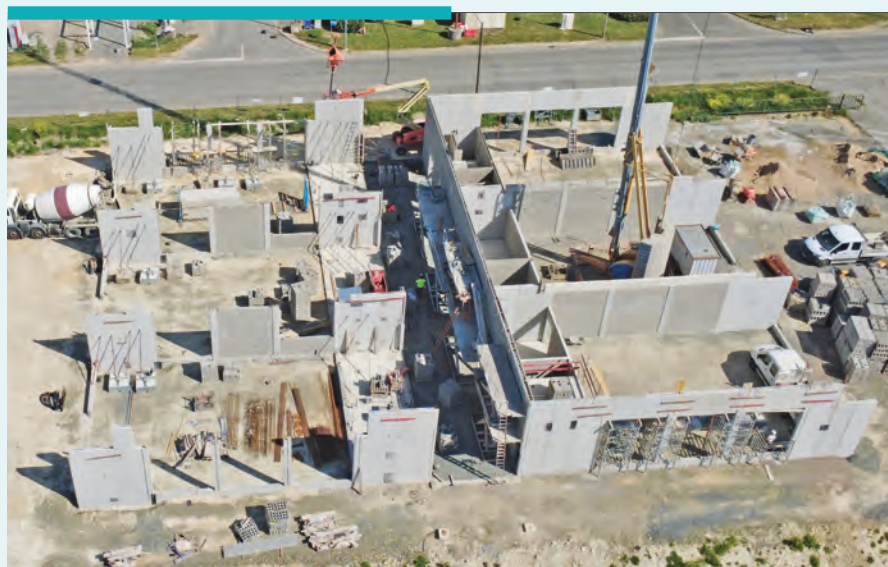


Étude de faisabilité
et de programmation pour
des travaux d'adaptation
et d'extension de la
maison de santé des
Trois-Moutiers : **18 867,50 €**



**Boulangerie artisanale
et vente de produits
locaux** à la ferme de
Chantemerle (Vézières) :
50 000 €

OUVERTURE EN VUE POUR LE PÔLE ENTREPRENDRE DU PAYS LOUDUNAIS



UN PARTI PRIS ARCHITECTURAL FORT

La structure métallique et l'esthétique industrielle choisies confèrent au site une signature visuelle reconnaissable, en cohérence avec l'histoire et le tissu économique local.

À terme, cet équipement ambitieux viendra renforcer l'attractivité du territoire, soutenir l'entrepreneuriat et offrir un cadre de travail moderne et adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le chantier du futur Centre d'accueil pour entreprises (CAE) et de la pépinière d'entreprises progresse à un rythme soutenu. Ce projet structurant pour le territoire entre désormais dans une phase décisive, avec une livraison complète du site envisagée à l'automne prochain !

Le premier ensemble, qui accueillera le CAE, devrait être opérationnel d'ici le **mois de novembre**. Pensé comme un véritable lieu de services et d'échanges pour les acteurs économiques, il comprendra **quatre bureaux** (dont trois à louer), un espace de **coworking**, une **salle de réunion** (10 personnes) ainsi qu'une **salle de conférence** (jusqu'à 80 participants). L'ensemble sera entièrement équipé, notamment avec un système de **visioconférence** de dernière génération, afin de répondre aux nouveaux usages professionnels.

De l'autre côté de l'avenue de Ouagadougou, le **pôle dédié à la pépinière d'entreprises** avance également, conformément au calendrier. Sa livraison est attendue pour le **mois de décembre**.

Ce second site proposera **six ateliers de 150 m² chacun**, avec un **bureau individuel** pour chaque entreprise hébergée. Une grande **halle centrale** viendra structurer l'ensemble et desservira les différents espaces, créant à la fois fonctionnalité et convivialité. Les futurs occupants bénéficieront également d'une **salle de réunion** mutualisée, de **vestiaires** et d'**équipements adaptés** à leurs besoins.

Dans cette dynamique, la CCPL a engagé le recrutement du **futur animateur du Pôle Entreprendre**. Ce poste stratégique s'inscrit dans la volonté de créer un véritable pôle dédié au **développement économique**, regroupant les services compétents et visant à insuffler une animation régulière sur le site.

LOUEZ VOS BUREAUX AU **TÉLÉPORT 6** !

Vous exercez une activité tertiaire mais vous manquez d'espace ou de visibilité, la CCPL vous propose une offre de **location de bureaux** à prix attractif au sein du **Téléport 6** : bureaux disponibles de 14, 16 ou 20 m² avec ou sans mobilier.

TARIF 2026

Loyer + charges : **12,25 € HT/m²**
(services partagés, bâtiment sécurisé, wifi public, fibre, espace détente, accès PMR).

Une formation, une réunion avec vos collaborateurs ? La CCPL vous propose la location de salle de réunion de 12 à 25 personnes. 35 € HT/jour (tarif 2026).
Réservation 05 49 22 54 02

+ D'INFOS

Service Développement
économique
06 40 89 82 95
economie@pays-loudunais.fr

TPE, LA CCPL SOUTIENT VOS PROJETS DE TRAVAUX

Votre entreprise reçoit du public, vous avez un commerce en centre-ville ou centre-bourg et vous envisagez de mettre « un coup de neuf » à votre outil de travail ? Vous êtes éligible au dispositif d'aide aux TPE financé par la CCPL. Cette aide est attribuée à toute entreprise exerçant dans le local et souhaitant réaliser des travaux de rénovation intérieur/ extérieur ou en lien avec les économies d'énergie ou de réfection de façade. Elle peut aller jusqu'à 20% du montant des dépenses éligibles (6 000 euros maxi d'aide).



+ D'INFOS

Service Développement
économique
06 40 89 82 95
economie@pays-loudunais.fr



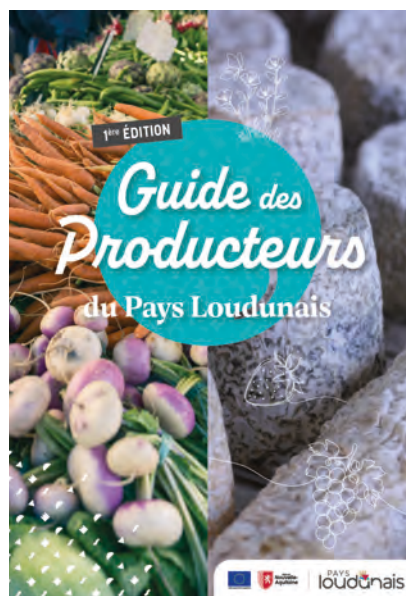
DÉCOUVREZ LE PRÊT À 0% D'INITIATIVE VIENNE

Vous avez un projet d'entreprise ? Initiative Vienne, en partenariat avec la CCPL, vous accompagne et vous propose de soutenir le financement de votre projet (hors micro-entreprise) par l'attribution d'un prêt d'honneur pouvant aller jusqu'à 10 000 euros.

CONTACT

Pour obtenir toutes
les conditions d'éligibilité
Initiative Vienne
05 49 49 61 61

LE GUIDE DES PRODUCTEURS EN CIRCUITS COURTS BIENTÔT ENTRE VOS MAINS



La CCPL poursuit activement ses actions en faveur des **circuits courts** et de la **valorisation du terroir**.

Le **Guide des producteurs** en est un bel exemple. Pendant près de quatre mois, Antoine Blanchet, chargé de mission à la CCPL, a mené un important travail de terrain : rencontres avec **plus de 100 producteurs**, collecte d'informations sur nos productions locales...

Vous pourrez découvrir le fruit de ce travail ces prochains jours. Le Guide des producteurs proposera un panorama complet des **savoir-faire du territoire** (viticulteurs, fromagers, maraîchers...) et des **fiches avec des informations pratiques** pour chaque producteur (types de production, lieux de commercialisation, sites internet...).

Pensé pour le grand public, ce guide sera largement diffusé et disponible sur le site de la CCPL afin de permettre à chacun d'accéder facilement à une **alimentation locale**, de **qualité** et de **saison**. À travers cette initiative, la CCPL réaffirme son engagement en faveur d'une **économie de proximité** et son **soutien aux acteurs** qui font vivre le territoire au quotidien.



**CE PROJET EST SOUTENU
PAR L'UNION EUROPÉENNE
VIA LE PROGRAMME LEADER.**

OPÉRATION SÉDUCTION À L'OFFICE DE TOURISME



Après l'édition des brochures groupes et scolaires, le service commercial de l'Office de tourisme lance plusieurs actions de promotion pour faire connaître son offre de séjours packagés.

Ainsi, depuis janvier, **deux campagnes d'e-mailing** ont été réalisées via l'envoi d'une newsletter à plus de **2 200 contacts** (autocaristes, clubs de séniors, randonneurs et établissements scolaires) situés dans la **Vienne** et les **départements limitrophes**.

En parallèle, Thomas Bourel, en charge de la commercialisation des offres de l'Office de tourisme, a démarché et rencontré une vingtaine d'autocaristes-voyagistes présents dans un rayon de 2h30 autour du Loudunais afin de créer de **nouveaux partenariats** et de

leur proposer des offres à tarifs préférentiels en vue de les intégrer dans leurs catalogues.

L'Office de tourisme s'ouvre également à de nouveaux marchés en participant à des **salons dédiés** à la fois aux professionnels et au grand public. Après avoir rencontré des journalistes et des influenceurs au Workshop Presse « **Partir en France** » de Paris puis des représentants de Comités d'entreprise au salon CSE de Tours, les équipes ont repris la route vers le salon CSE d'Angers le 21 mai. Elles seront à Poitiers

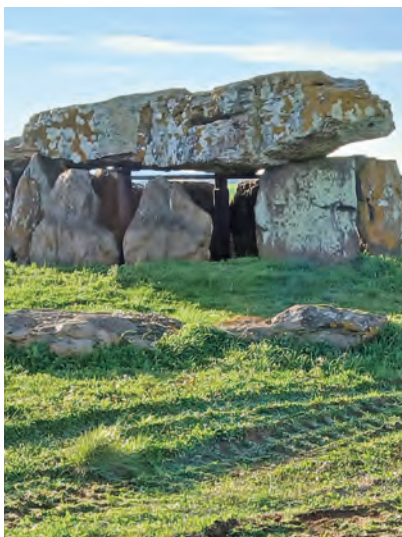
le **24 septembre** pour le salon CSE puis les **14 et 15 novembre** pour le Grand Salon de la Gastronomie avec des producteurs du Pays Loudunais.

Vous aussi, découvrez nos brochures sur **www.tourisme-loudunais.fr** ou sur demande dans les bureaux d'information de Loudun et Moncontour.

DEMANDE DE DEVIS OU DE RÉSERVATION

Service commercial de l'OT
06 02 08 27 11
groupes@tourisme-loudunais.com

UN NOUVEAU SITE À DÉCOUVRIR POUR L'AUTOMNE



Les **sites mégalithiques et néolithiques** constituent un patrimoine **riche et remarquable** du territoire Thouarsais-Loudunais. Parmi eux, le **dolmen de Chante Brault IV**, aussi appelé La Grande Pierre Levée, situé à Saint-Laon, impressionne par ses dimensions : c'est l'un des monuments **les plus imposants** du Loudunais, vestige d'une vaste nécropole datant du Néolithique.

Depuis plusieurs années, ce site fait l'objet d'un travail de mise en valeur mené avec des **archéologues** et les services de l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine). La CCPL a acquis le dolmen en 2020 avant de le restaurer entre 2022 et 2023. Aujourd'hui, l'intercommunalité poursuit son action de mise en valeur en travaillant à un projet de parcours de visite pensé pour le **grand public**

afin de découvrir de manière **simple, ludique et pédagogique** la vie à l'époque néolithique. Ce dolmen sera donc le **premier mégalithe** mis en valeur dans le secteur Loudun-Thouars dans le cadre du Projet collectif de recherche (PCR) "**Monumentalismes et territoires entre Loire et Charente au Néolithique**". L'ouverture est prévue **fin 2026** avec un **accès gratuit toute l'année** et en **visite libre**.

QUE VOUS RÉSERVE LE DOLMEN DE CHANTE BRAULT IV ?

- Un **parcours accessible** aux familles et aux spécialistes
- Des contenus en anglais disponibles via des **QR codes**
- Un **chemin aménagé** pour faciliter l'accès à tous

VOUS FAITES QUOI CET ÉTÉ ?

À NOTER DANS VOTRE AGENDA

L'Office de tourisme a préparé un riche programme d'animations :

24 ET 31 JUILLET - dès 19h30

"L'Invitation des vignerons" au pied de la Tour Carrée à Loudun

7 ET 14 AOÛT - dès 19h30

"L'Invitation des vignerons" au pied de la Tour Carrée à Loudun

29 AOÛT

Vignes vins randos (VVR) à Pouvaçay

DU 19 AU 22 SEPTEMBRE

44^e édition de la Foire Expo de Loudun

**DU 5 SEPTEMBRE
AU 4 OCTOBRE**

Exposition "La voix de nos camp(g)nes : les cloches loudunaises" à l'espace Sainte-Croix à Loudun

Et bien sûr une grande variété de visites guidées à Loudun, Moncontour et Monts-sur-Guesnes.

AGENDA COMPLET

www.tourisme-loudunais.fr



LE LOUDUNAIS À PORTÉE DE CLIC !

Réservez ou achetez vos places pour plus d'une vingtaine de sites et de prestations touristiques du Loudunais et d'ailleurs tout en bénéficiant de tarifs préférentiels sur <https://boutique.tourisme-loudunais.com>

Ce service de billetterie est également disponible dans les bureaux d'informations touristiques de Loudun, de Moncontour, à la Tour Carrée et au Center Parcs Le Bois aux Daims.

+ D'INFOS

05 49 22 22 22

contact@tourisme-loudunais.com



ACCUEIL DES ENFANTS :

LES MÊMES SERVICES PARTOUT POUR TOUS À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2026

Les élus ont souhaité proposer à l'ensemble des habitants une offre de service d'accueil des enfants harmonisée. Cet été encore, ce sont les communes de Loudun, Les Trois-Moutiers, le SIVOS de Monts-sur-Guesnes et l'association AGAV qui proposent une dernière fois l'accueil de loisirs avant de transférer la gestion de ce service à la Communauté de communes.

LES NOUVEAUTÉS AU 1^{ER} SEPTEMBRE :

- Organisation d'un accueil pendant les vacances à Loudun, Moncontour, Monts-sur-Guesnes et Les Trois-Moutiers
- Organisation d'un accueil les mercredis à Bournand, Loudun, Les Trois-Moutiers, Moncontour, Monts-sur-Guesnes, Saint-Jean-de-Sauves



TOUJOURS PLUS SIMPLE AVEC UN GUICHET UNIQUE DES FAMILLES !

Pour faciliter les démarches d'inscription et de réservation aux services d'accueil des enfants, la CCPL et la ville de Loudun mutualisent leurs moyens en créant un lieu unique d'accueil et d'inscription des familles dans les locaux de la mairie de Loudun.

+ D'INFOS

Guichet unique des familles
Mairie 1 rue Gambetta
86200 LOUDUN
05 49 98 85 03
accueilfamilles@pays-loudunais.fr
Horaires d'ouverture au public
de la mairie

Avec ce guichet unique, les familles pourront obtenir des informations, inscrire et réserver pour les services suivants :

- Les écoles et la restauration scolaire de Loudun
- La crèche de Loudun
- Les services périscolaires de Loudun et de la CCPL
- L'école des sports et les vacances sportives de Loudun
- Les services extrascolaires de la CCPL pour les enfants de la Petite section au CM2
- L'espace jeunes pour les jeunes de la sixième à leur 17 ans révolus

« IL ÉTAIT NÉCESSAIRE
D'HARMONISER
LES SERVICES D'ACCUEIL
DES ENFANTS À PARTIR
DU 1^{ER} SEPTEMBRE. »

LE PORTAIL
FAMILLE
RESTE L'OUTIL
INDISPENSABLE !



CE QUI CHANGE

- Un guichet unique pour l'accueil des familles.
- Les équipes d'animateurs augmenteront.
- Les tarifs seront harmonisés.
- L'accès au service sera équitable pour l'ensemble des habitants.

CE QUI NE CHANGE PAS

- À Loudun, la ville continue d'organiser l'accueil périscolaire quotidien (jour d'école), la cantine et les inscriptions scolaires.
- Sur le reste du territoire (hors Loudun), la Communauté de communes continue d'organiser l'accueil périscolaire quotidien (jour d'école et mercredi (semaine d'école)).
- Les lieux d'accueil des enfants restent les mêmes.

DE NOUVEAUX TARIFS AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Les services d'accueil périscolaire et extrascolaire sont des services publics non obligatoires facturés aux familles.

Pour améliorer l'équité d'accès aux services pour les familles, une tarification au taux d'effort est mise en place à compter du 1^{er} septembre 2026.

Afin de maintenir des tarifs accessibles et équilibrés, un tarif plancher par service est fixé (aucune famille ne paiera moins que ce montant) et un tarif plafond par service est fixé (aucune famille ne paiera plus que ce montant).

De cette façon, chaque famille contribue selon sa situation financière, dans les limites définies par la collectivité.

Ce travail a été mené en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne et la Mutualité Sociale Agricole Poitou.



LES OBJECTIFS DE CETTE TARIFICATION

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ SOCIALE

des accueils de loisirs

HARMONISER ET SIMPLIFIER

les tarifs et réduire les disparités sur le territoire

FAVORISER L'ACCÈS AUX SERVICES

pour les familles en proposant un coût adapté à leurs revenus

ON PASSE AU CALCUL !

Les tarifs des services périscolaires et extrascolaires sont calculés en fonction des ressources de chaque famille. Pour déterminer le tarif applicable, la collectivité utilise le quotient familial (QF) de la famille et un taux d'effort (%) défini par service*.

TARIF = Quotient Familial X Taux d'effort défini pour le service utilisé

EXEMPLE

MONTANT D'UNE JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR UN ENFANT

QUOTIENT FAMILIAL	CALCUL	TARIF APPLIQUÉ
556	$556 \times 0,98\% = 5,45$	7 €
1323	$1323 \times 0,98\% = 12,96$	12,96 €
2159	$2159 \times 0,98\% = 21,16$	17 €

GRILLE TARIFAIRE

LÉGENDE : ⬇ Tarif plancher ⬆ Tarif plafond % Taux d'effort

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

(de la Toute Petite Section au CM2 - hors dispositif particulier)

JOURNÉE

⬇ 7,00 € ⬆ 17,00 € 0,98%

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT JEUNES

(de la 6^{ème} à 17 ans révolus)

JOURNÉE

⬇ 3,10 € ⬆ 10,00 € 0,75%

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT JEUNES MERCREDI

(de la 6^{ème} à 17 ans révolus)

COTISATION ANNUELLE

8,00 €

PÉRISCOLAIRE MERCREDI

1/2 JOURNÉE + REPAS ⬇ 4,50 € ⬆ 10,00 € 0,57%

1/2 JOURNÉE SANS REPAS ⬇ 2,50 € ⬆ 7,00 € 0,41%

PÉRISCOLAIRE QUOTIDIEN (hors Loudun)

MATIN ⬇ 1,80 € ⬆ 2,50 € 0,18%

SOIR ⬇ 2,30 € ⬆ 3,00 € 0,22%

TARIFS DES CAS PARTICULIERS

- Famille sans numéro d'allocataire CAF ou MSA
- Famille domiciliée hors territoire
- Famille dont les enfants ne sont pas scolarisés dans une école loudunaise

APPLICATION
DU TARIF PLAFOND
DU SERVICE CONCERNÉ

3 retards

APPLICATION
D'UNE PÉNALITÉ DE 50 €

Parents sapeurs-pompiers volontaires des centres d'incendies et de secours du territoire (sur convention avec le SDIS)

GRATUITÉ DU SERVICE
D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

* Les tarifs des services communautaires sont votés chaque année par les élus

VOUS SAUREZ TOUT SUR LA PROCÉDURE D'INSCRIPTION AUX SERVICES D'ACCUEIL

VOUS VENEZ D'ARRIVER EN PAYS LOUDUNAIS ?

Pour les nouvelles familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s), des dossiers vierges ont été mis à disposition des directeurs d'école du Loudunais en avril dernier. Ces dossiers sont également accessibles sur le site Internet de la CCPL et sur le portail Familles.

Les modalités de participation à l'accueil du mercredi et à l'accueil extrascolaire continueront d'être soumises à une réservation préalable via le portail Familles. L'inscription se fait auprès du guichet unique des familles à la mairie de Loudun.

BON À SAVOIR

Le règlement intérieur des services périscolaires précise que les familles dont les paiements des factures ne sont pas à jour, ne pourront pas réinscrire leurs enfants aux services pour la rentrée suivante.

TRANSMETTRE VOTRE DOSSIER

Guichet unique des familles
Mairie 1 rue Gambetta
86200 LOUDUN
05 49 98 85 03
accueilfamilles@pays-loudunais.fr



TOUTES LES INFOS SONT ICI !

Dans cette brochure, vous trouverez les informations nécessaires au fonctionnement des services :

- Les tarifs
- Les lieux et horaires
- Les règlements intérieurs

Disponible sur le portail Familles et le site internet de la CCPL

TÉLÉCHARGER
LA BROCHURE



MERCREDI C'EST SORTIE PATRIMOINE...

Les enfants des **accueils périscolaires du mercredi** de Bournand et des Trois-Moutiers ont visité un **château de conte de fées** à l'histoire singulière : la **Mothe Chandeniers**. Entre **nature** et **architecture**, ils ont vécu une aventure inédite !

De leur côté, les enfants des accueils périscolaires du mercredi de **Moncontour**, **Monts-sur-Guesnes** et **Saint-Jean-de-Sauves** ont découvert le **Pé de Jojo à Véniers**. Ce joli sentier pédagogique leur a permis d'en savoir plus sur les **légendes du site** et sur les **fleurs** et les **oiseaux** qu'ils ont rencontrés le long du parcours. La sortie était accompagnée par l'**Office de tourisme du Pays Loudunais** et le **service déchets de la CCPL**.



...ET KERMESSE GÉANTE

Dans le cadre d'une rencontre périscolaire du mercredi, une centaine d'enfants venant des **cinq accueils périscolaires du mercredi** du Loudunais se sont retrouvés le **3 juin à Saint-Jean-de-Sauves**.

Le thème de la journée : « **La grande kermesse des accueils périscolaires du mercredi** ». Par groupes, les enfants se sont amusés sur les **dix stands** proposés afin de remporter un maximum de points pour casser les **pinatas**.

ADAPTER L'OFFRE CULTURELLE ET DE LOISIRS AUX BESOINS DES HABITANTS

DU CÔTÉ DES MÉDIATHÈQUES

Les **dernières actus**, les **événements à venir**, la **sortie d'un ouvrage**, les **horaires d'ouverture**... Vous saurez tout sur le site Médiathèques du Pays Loudunais. Connectez-vous !

INFOS &
HORAIRES



LES HEURES NUMÉRIQUES 2026 À LOUDUN

Jeux vidéo, expériences immersives, réalité virtuelle, créations interactives et tournois esport : en famille ou entre amis, venez explorer des univers où le numérique devient un formidable terrain de jeu et de partage. Événement gratuit, ouvert à toutes et à tous, pour jouer, imaginer et s'émerveiller ensemble.



RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENT

UN PROJET DE RÉNOVATION DE VOTRE HABITAT ?

Que ce soit pour **rénovier**, **économiser l'énergie**, **investir pour louer** ou encore **adapter votre logement** à l'âge ou au handicap, le **Service public** de la rénovation de l'habitat de la CCPL vous accompagne.

PRISE DE
RENDEZ-VOUS

05 49 22 54 02
en ligne



LE TOIT DU TÉLÉPORT 6 DEVIENT PHOTOVOLTAÏQUE !



La CCPL a franchi une nouvelle étape dans sa transition énergétique avec la mise en service de sa première installation photovoltaïque, sur le toit du Téléport 6.

**PUISSANCE
NOMINALE DE
39,6 kWc**

Cette installation fonctionne en autoconsommation et s'inscrit dans la **rénovation globale** du bâtiment avec pour objectif final une **diminution des consommations énergétiques de 40%**.

Une première réalisation concrète qui marque notre engagement en faveur des **énergies renouvelables** et de la **maîtrise des consommations énergétiques**.

LES VÉHICULES DE LA CCPL **PASSENT AU VERT !**

Vous les croisez peut-être déjà sur nos routes : les **véhicules de la CCPL** roulent désormais avec de **l'énergie renouvelable**. La Communauté de communes a fait le choix de renouveler progressivement sa flotte en acquérant **4 véhicules électriques**. De plus, la recharge des véhicules légers peut se faire à partir de l'électricité produite par les panneaux solaires du **Téléport 6**.

Ce choix répond à la fois à une obligation légale (loi LOM) et à une volonté affichée dans notre Projet de Territoire : **réduire l'empreinte environnementale** de la collectivité. Résultat concret : une énergie renouvelable autoconsommée avec environ **5,5 tonnes de CO₂ évitées** par an et des **économies de carburant** attendues.

La démarche est appelée à se poursuivre : à chaque remplacement de véhicule en fin de vie, la priorité sera donnée aux **motorisations électriques ou hybrides**.

L'achat de ces véhicules propres a été soutenu par l'État (Fonds vert)



POUR UN URBANISME **DURABLE**

Afin d'assurer une cohérence globale et raisonnée dans l'aménagement du territoire, la **CCPL** assure la réalisation des **documents d'urbanisme** (Plans locaux d'urbanisme ou cartes communales) aux côtés des communes. Dans cette même dynamique, l'étude du **Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** va débuter avec le **nouveau mandat**. Durant cette longue étape, les **documents communaux** s'appliquent toujours. Aussi, pour les **permis** et **autorisations d'urbanisme**, les démarches continuent de se faire en mairie. La commune reste votre interlocutrice.

**SUIVEZ
L'ACTUALITÉ
DES DOCUMENTS
D'URBANISME**



LA RÉGION À NOS CÔTÉS POUR TOUJOURS PLUS DE MOBILITÉ



La communauté de communes a signé en avril 2026 un contrat opérationnel de la mobilité avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Concrètement, il s'agit d'activer des moyens techniques et financiers pour créer un bouquet de mobilités locales d'ici 2027. Transport à la demande, ligne de covoiturage, transport solidaire, vélo et renforcement de la ligne L.110 vers Poitiers seront ainsi associés pour déployer encore plus de solutions de déplacement.

VOUS DÉPLACER AUJOURD'HUI

Différents services de mobilité vous permettent déjà de vous déplacer afin de réduire votre facture énergétique et financière. Découvrez-les sur le site de la CCPL !

+ D'INFOS



TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA CCPL PREND DE L'AVANCE ET RENOUVELLE SON PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT

Première intercommunalité de la Vienne à se réengager aux côtés de l'État, la CCPL a réaffirmé sa volonté d'agir le 16 décembre 2025. **Joël Dazas**, Président de la CCPL, et **Judicaële Ruby**, Sous-préfète de l'arrondissement de Châtellerauld, ont renouvelé leur coopération pour soutenir l'**accélération de la transition écologique** du Pays Loudunais en signant l'**avenant au Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)**, conclu initialement en 2021. Cette **signature** est le fruit d'actions menées tout au long du **2^{ème} semestre 2025** entre les **services de l'État** et les **élus de la CCPL** :

- Une **revue de projets** destinée à accélérer la transition écologique pour les années 2026-2028.
- Une **réunion de sensibilisation** à destination des élus du Loudunais, consacrée aux **enjeux climatiques** à venir et à leur prise en compte dans les projets.

LE CRTE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créés en 2021, les « Contrats de relance et de transition écologique » lient l'État et les collectivités pour une durée de 6 ans. Ils facilitent la mobilisation de financements des projets territoriaux dans le but d'accélérer la transition écologique, d'accompagner le développement économique et de renforcer la cohérence territoriale. Renommés "Contrats pour la réussite de la transition écologique" en 2024, ils sont devenus l'outil opérationnel au service de la transition à l'échelle territoriale.

DÉCHETS :

LA TEOMI EST NOTRE AMIE

Avec la TEOMI (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative), le financement des charges du service Prévention et Gestion des déchets est global et incitatif !

La TEOMI prend en charge la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des emballages recyclables des particuliers et des professionnels mais pas que ! Elle couvre aussi les actions de prévention (compostage à domicile), les déchèteries, la collecte en apport volontaire, la dotation en équipement pour chaque usager, les collectes spécifiques (amiante...) ainsi que les frais de gestion administrative du service.

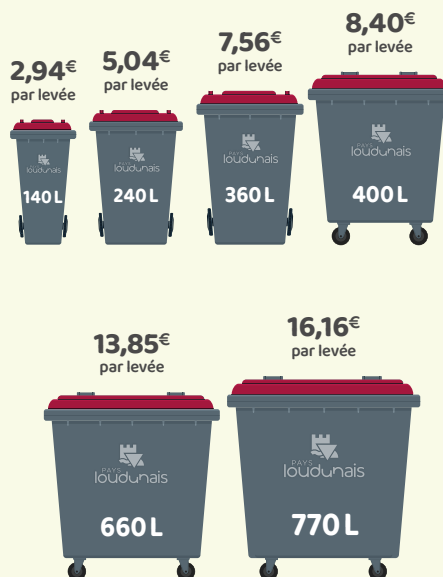
En plus de tout cela, la TEOMI est également un outil incitatif. En effet, plus vous réduisez votre production de déchets, plus vous contribuez à maîtriser les dépenses que la CCPL alloue au service déchets et donc le montant de votre taxe. C'est gagnant-gagnant !

POUBELLES ALLÉGÉES, BUDGET MAÎTRISÉ !

Et ça marche ! Depuis 2023, vous avez réduit de 14 % les tonnages d'ordures ménagères collectées, soit plus de 500 tonnes évitées en moyenne sur 2024 et 2025. Un premier résultat encourageant, qui prouve que chaque geste compte.

GRILLE TARIFAIRE POUR 2026

Cette grille tarifaire, validée lors du conseil communautaire du 19 mai 2026, définit le prix d'une levée en fonction de la taille de votre bac d'ordures ménagères.



BON À SAVOIR

Cette grille est votée chaque année et s'applique sur le nombre de levées effectuées l'année précédente.

Ainsi, le montant de votre part variable de l'année 2026 calculé sur les levées 2025 apparaîtra sur votre avis de taxe foncière 2026.

De la même façon, les taux de TEOMI sont votés annuellement. Ils s'élèvent à 12,91% pour les communes collectées toutes les deux semaines et à 14,94% pour celles bénéficiant d'une collecte hebdomadaire.

SIMULEZ VOTRE TEOMI EN QUELQUES CLICS

Vous souhaitez estimer le montant de votre TEOMI ?

Rendez-vous sur notre page internet : notre simulateur vous permet d'obtenir une estimation en quelques clics.



En vous connectant à votre espace usager, vous pouvez également consulter votre nombre de levées de bac d'ordures ménagères et votre nombre de passages en déchèterie sur l'année écoulée.

+ D'INFOS



LES CHIFFRES À CONNAÎTRE

30

C'est le nombre limité de passages en déchèterie par foyer et par an.

Au-delà de ce seuil, chaque passage supplémentaire sera facturé :



Du 31 au 35^e passage : forfait de 25€



À partir du 36^e : 5€ le passage supplémentaire

ET SI VOS OBJETS INUTILISÉS VIVAIENT UNE SECONDE VIE ?

Le service Prévention et Gestion des déchets lance un appel aux dons pour sa 3^e édition de la « Fête de la Récup' » organisée les 28 et 29 novembre prochains.

Du 1^{er} juillet au 30 septembre 2026, profitez de votre passage en déchèterie pour redonner de la valeur aux objets que vous n'utilisez plus. En les confiant aux agents, vous contribuez concrètement à **réduire les déchets** tout en favorisant le **réemploi local**.

Ces dons seront ensuite proposés **gratuitement**, sous forme de **brocante**, lors d'un **événement festif et convivial**. Rendez-vous les **28 et 29 novembre** à la **Halle de tennis à Loudun** !

Un petit geste solidaire pour vous, un grand pas pour la planète : donnez, partagez et offrez une seconde vie à vos objets !



TOUJOURS AUTANT DE SUCCÈS POUR "TOUS AU COMPOST !"

Organisée du 30 mars au 10 avril sur le territoire du Pays Loudunais, l'opération "Tous au compost !" a accueilli pas moins de **474 usagers**. Pour cette nouvelle édition, les organisateurs leur avaient réservé **quelques nouveautés** (accès en continu de 9h à 14h, création d'un point de retrait aux services techniques de Moncontour et entrée dédiée au retrait de compost en déchèterie, sans dépôt de déchets), leur permettant de retirer leur compost en toute simplicité (jusqu'à 160 litres par foyer). Les **45 tonnes** de compost ont ainsi toutes rejoint les jardins du Pays Loudunais, confirmant l'intérêt constant pour ce type d'initiative locale.



LE DISPOSITIF ÉVOLUE DÈS 2027

Afin d'améliorer l'**efficacité agronomique** du compost sur la **fertilité des sols** et d'accompagner les Loudunais dans leurs **pratiques de jardinage**, le programme de distribution évoluera à **partir de 2027**.

En effet, l'incorporation du compost à l'automne **favorise sa décomposition** et permet une meilleure **assimilation des nutriments** par les plantes au printemps, période clé des plantations.

Dans cette optique, deux distributions seront dorénavant proposées chaque année :

AU PRINTEMPS :

une distribution plus restreinte, destinée principalement au **paillage** ou à des **usages ponctuels** comme le **rempotage**. Il est important de rappeler que le compost **doit être mélangé** à de la **terre** ou du **terreau**, en fonction des besoins des végétaux.

À L'AUTOMNE :

une distribution **plus importante** permettra aux usagers d'**enrichir leurs sols** en amont des cultures printanières, pour un effet optimal.

Les modalités et dates précises de ces futures distributions seront communiquées d'ici la fin de l'année 2026.



4 DATES, 3 DOMAINES, 1 LIEU EXCEPTIONNEL !

24 juillet 🍷 31 juillet 🍷 7 août 🍷 14 août

Concert - Dégustation

Vente de vin / Restauration



À PARTIR DE
19h

Billetterie
en ligne sur

www.boutique.tourisme-loudunais.com

sur place le jour des événements
de 19h à 21h

Du 1^{er} mai au 30 juin : tarif réduit 8€ par soirée

10€ / Gratuit -12 ans

Tour Carrée
Carrefour des Sorciers

LOUDUN (86)

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



Office de tourisme du Pays Loudunais - 05 49 22 22 22

tourisme-loudunais.com